

Stage de formation syndicale

AESH : santé, conditions de travail, stop à la maltraitance !

Mardi 7 avril 2026 de 9h30 à 17h

Local de SUD éducation Paris, 30 bis rue des Boulets, 75011 Paris



Au programme :

- 9h30 - Temps d'accueil autour d'un petit déjeuner
10h - Petit historique de l'école inclusive
10h30 - Lire sa fiche de paie, connaître ses droits, CDIsation, primes, indemnités, PSC, etc.
12h - Actualités de notre métier

12h30 - 13h30 : Pause déjeuner

Après-midi : Santé et conditions de travail

13h30 - Tour de table
14h - Les risques psychosociaux (RPS), qu'est-ce que c'est ?
14h30 - Travail de groupe : décrire des situations RPS vécues
15h - Les outils pour se protéger : RSST, CMO-CLG, AT/MP, HIS, etc...
15h30 - Temps de concertation, construire du collectif, se mobiliser
16h30 - Nos revendications et nos moyens de lutte

17h - Fin du stage



Pour vous inscrire :

1. Adressez une demande écrite à votre hiérarchie avant le 7/03/2026. Un modèle de demande est disponible sur notre site.
2. Envoyez nous un mail à : contact@sudeducation75.org pour nous informer de votre présence.

Modèle de courrier de demande de congé pour formation syndicale :

[Nom, prénom]
[AESH, PIAL]

Paris, le [date]

À Monsieur / Madame le·la Recteur·trice sous couvert du / de la pilote du PIAL

[Madame / Monsieur],
En application de l'article L215-1 du Code Général de la Fonction Publique et du décret n°84-474 du 15 juin 1984 relatif aux congés de formation syndicale dans la fonction publique d'État, je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 1 jour, en vue de participer à la session de formation syndicale qui se déroulera le 7/04/2026 au local de Sud éducation Paris, 30 bis rue des Boulets, 75011 Paris.

Nom Prénom et signature

Se former, c'est un droit !

Chaque fonctionnaire ou agent·e non-titulaire, syndiqué·e ou non, peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an, sur temps de travail, sans aucun retrait de salaire.

En cas d'absence de réponse de la hiérarchie le quinzième jour qui précède le stage, le congé est réputé accordé.

En cas de refus, contactez le syndicat !

SUD éducation Paris - 30 bis, rue des Boulets - 75011 Paris

📞 01 44 64 72 61 📩 contact@sudeducation75.org

🌐 sudeducation75.org 🌐 Sud éducation Paris 🌐 @sudeducparis